

DELIBERATION

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 avril 2021

Convocation du Conseil Municipal adressée par mail, à chacun des Conseillers Municipaux pour la session ordinaire qui se tiendra le 21 avril 2021 à 20h30 à la salle Omnisports.

Le Maire,
Jean-Yves BILHEU

REUNION DU 21 AVRIL 2021

Le 21 avril 2021 à 20H30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M.BILHEU Jean-Yves, Maire de La Chapelle-Saint-Laurent.

PRESENTS : BILHEU Jean-Yves, PAULET Jean-François, GAUVRIT Marie, ROUSSEAU Jean-Pierre, CLEMOT Virginie, CHATELLIER Jean-Paul, ARNAUD Bernard, MAROLLEAU Pascal, MORIN Bernadette, FRADIN Sylvie, CROISÉ Lucie, PICARD Céline, BODIN Dominique, GUILLAUME Virginie, BAUDU Maxime, GATARD Jean-Guy, MARQUIS Jean-François, BONNIN Marine.

ABSENTS : Mme RIOLON Patricia qui a donné pouvoir à M. Jean-Guy GATARD

Secrétaire de séance : Mme CROISE Lucie

LOTISSEMENT LA VILLE - Terrain M. CHARON

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la continuité du lotissement de la Ville. Un géomètre est passé pour borner une partie du bâtiment située sur la parcelle AC 191 appartenant à M. et Mme Charon Yannis.

Le conseil municipal valide l'achat de la partie du bâtiment de M. et Mme Charon Yannis Route de Bressuire pour un montant de 350 € avec mise en place d'une clôture à la charge de la commune.

De même, une réunion a eu lieu avec l'architecte. M. le Maire présente le plan du lotissement. Le conseil valide le plan tel qu'il a été présenté. Le permis d'aménagement va pouvoir être déposé.

PERSONNEL COMMUNAL - Modification de deux temps de travail

Monsieur le Maire informe qu'une demande de modification d'horaire a été demandée à savoir :

- ATSEM : Modification de 24.10h/35^{ème} à 24.27h/35^{ème}
- Adjoint technique territorial : Modification de 24.56h/35^{ème} à 24.27h/35^{ème}

Le conseil municipal valide ces nouveaux horaires de temps de travail.

DEMANDE DE SUBVENTION « CAP Relance 21 » - Embellissement Ecole Publique

Monsieur le Maire rappelle la volonté du Conseil Municipal d'effectuer des travaux d'embellissement de l'Ecole Publique pour une meilleure visibilité. Les travaux envisagés sont :

- La réfection de la façade
- Le ravalement
- Panneaux signalétiques
- Création graphisme
- Le désamiantage de la toiture
- Changement des ouvertures, installation de volets, installation d'une nouvelle porte

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 54.134,12 € H.T. Le financement de cette opération pourrait être assuré selon le plan de financement suivant :

| DÉPENSES | | RECETTES | |
|-------------------------------------|-----------|-------------------------|-----------|
| - Réfection de la façade | 14.724,00 | - Conseil Départemental | 12.597,00 |
| - Ravalement | 3.851,20 | - CAP 79 Relance 21 | |
| - Panneaux signalétiques | 1.475,00 | | |
| - Création graphisme | 791,00 | | |
| - Désamiantage toiture | 6.620,25 | | |
| - Réfection toiture | 16.460,37 | | |
| - Changement ouverture d'une classe | 3.186,80 | | |
| - Volets - porte | 7.025,50 | | |
| | | Emprunt | 41.537,12 |
| | | Autofinancement | |
| TOTAL HT | 54.134,12 | TOTAL HT | 54.134,12 |

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,:

- Approuve le projet d'embellissement de l'Ecole Publique
- Valide le plan de financement
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au titre de CAP 79 relance 21

RALENTISSEUR ROUTE DE BRESSUIRE

Un courrier de riverain a été transmis à la Mairie pour la demande de suppression du ralentisseur devant la pharmacie.

Le Conseil Municipal émet plusieurs hypothèses à savoir soit faire un plateau « ralentisseur » plus long, mettre en place une signalisation clignotante ou faire une zone à 30km/h.

Le Conseil Municipal décide de réfléchir afin de mettre en place la meilleure solution pour la sécurité de tous.

LOGEMENT ROUTE DE NIORT

Suite au décès de Mr Pontif qui était logé dans un logement appartenant à la commune Route de Niort, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal que doit-on faire de ce logement.

Après discussion, le Conseil Municipal demande à M. Rousseau de réunir la commission bâtiments afin de voir sur place ce qui peut être fait.

INTRAMUROS

Mme Virginie CLEMOT, adjointe à la communication, présente l'application Intramuros au Conseil municipal.

Après la présentation, le Conseil Municipal autorise Mme Clémot à faire passer l'information à la population par le biais du site, des journaux locaux, la radio, des affiches avec QR code.

PROJETS

- Projet Embellissement de l'Ecole Publique

M. Rousseau présente au Conseil Municipal les différentes propositions de couleurs choisies par les parents d'élèves.

Après discussion, le conseil vote les propositions présentées pour savoir quel projet est retenu.

Résultat du vote :

proposition 1bis = 12 votes

proposition 3 = 3 votes

abstention : 4 votes

- Projet cantine

M. Rousseau informe le Conseil Municipal du choix de la commission bâtiment. Celle-ci opterait pour une rénovation de la cantine actuelle et une réflexion en même temps pour une construction d'une nouvelle salle des fêtes. La cantine pourrait se faire sur 2 ans.

Monsieur le Maire présentera un projet financier sur le long terme afin de connaître la faisabilité du projet de la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES

- Personnel communal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 3 personnes ont été recrutées en intérim en renfort des ateliers municipaux.

De même, Mme Simonin va reprendre ses fonctions en septembre prochain. Elle effectuait environ 24h. En réflexion pour savoir sur quel poste va être attribué ses heures.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe que Mme Sylvie Gaboriaud est partie à la retraite. Son poste d'urbanisme est repris par Mme Katia Point.

- Travaux route de Niort

M. Paulet informe de l'avancée des travaux. Il explique que les panneaux pour la déviation mise en place par le Département n'étaient pas très bien mis. Après plusieurs jours, de nouveaux panneaux ont été mis en place pour sécuriser tous les accès.

De même, il est demandé de mettre plus visible l'accès aux commerces locaux.

- Taxes
Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal le nouveau fonctionnement des taxes d'habitations et foncières.
- Maison de Santé
Monsieur le Maire et Monsieur Chatellier ont rencontré les personnels de santé à savoir médecins, dentistes, infirmières et pharmacie. Le Conseil Municipal demande à ce que la commission se réunisse pour commencer à réfléchir au projet pour une recherche d'un architecte et pour contacter le Département. Une commission aura lieu le 10 mai 2021 à 20h.
- Elections
Les prochaines élections auront lieu le 20 et 27 juin 2021 pour les régionales et départementales. Il faut réfléchir à l'organisation de celles-ci pour les permanences. Un planning va être envoyé aux conseillers pour que chacun mette ses disponibilités.
- Courriel
Un courriel a été envoyé à tous les membres du Conseil Municipal par Mme Riolon. Messieurs Bilheu et Rousseau répondent à ses questions concernant la vaccination. Concernant la question du panneau d'information, Mme Clémot informe le Conseil Municipal de l'avancée du projet.
- Commission cimetièrre
M. Chatellier informe le Conseil Municipal que la commission cimetièrre va se réunir le 20 mai 2021 à 19h.

Prochaines réunions de conseil municipal : Mercredi 19 mai 2021

Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus